



## Rapport de transparence

**RAPPORT DE TRANSPARENCE**

à jour au 16 décembre 2016

**Sommaire**

<b>1 - PRESENTATION DE BECOUZE</b>	<b>3 à 5</b>
1.1 BECOUZE en France	3 - 4
1.1.1 Description de l'entité commissariat aux comptes en France	3
1.1.2 Description du réseau en France	4
1.1.3 Description de la gouvernance en France	4
1.2 Le Cabinet membre d'un réseau international	5
1.2.1 Description du réseau international	5
1.2.2 Description de la gouvernance au plan international	5
<b>2 - GESTION DES RISQUES</b>	<b>6 - 7</b>
2.1 Indépendance	6
2.2 Impartialité	6
2.3 Contrôle qualité	7
<b>3 - ACTIVITES</b>	<b>8</b>
3.1 Chiffre d'affaires	8
3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du Cabinet	8
3.3 Liste des clients dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et établissements de crédit pour lesquels BECOUZE a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé	8
<b>4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES</b>	<b>9 - 10</b>
4.1 L'équipe	9
4.2 Les associés	9
4.3 La formation continue	10

## 1 - PRESENTATION DE BECOUZE

### 1.1 BECOUZE en France

#### 1.1.1 *Description de l'entité commissariat aux comptes en France*

- **Actuellement le cabinet est structuré autour de 13 associés** : Rémy PICARD, Isabelle FAUCHER, Jean-Paul MESSIE, Sébastien BERTRAND, Loïc de SAINT GEORGE, Stéphanie GARNIER, Frédéric TRAVADON, Etienne DUBAIL, Guillaume SABY, Charles-André LEFEUVRE, Vincent GOISLOT, Rémi SOURICE et Fabien BROVEDANI. La répartition des âges des associés sur plusieurs générations permet d'assurer l'indépendance du Cabinet de façon pérenne.
- **Activités orientées vers des missions à forte valeur ajoutée**, notamment dans le domaine de l'audit et du conseil.
- **Une équipe de 94 personnes** : 13 associés, tous Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes, 81 collaborateurs (*dont 19 Experts-Comptables stagiaires, memorialistes ou diplômés*), une équipe dédiée au conseil en matière RH et sociale et à l'établissement de bulletins de salaire, une équipe dédiée à l'accompagnement et au suivi de gestion (de type "family office"), une équipe spécialiste de la consolidation.
- **Une forte compétence dans le domaine informatique**. BECOUZE développe depuis de nombreuses années une approche d'audit basée sur l'utilisation d'outils informatiques dédiés (de type ACL).
- **Une implantation géographique régionale et parisienne** : activités étendues à l'ensemble des départements des régions Pays de la Loire, Touraine, Poitou-Charentes et Région Parisienne. Le Cabinet dispose d'un bureau 45, rue Boissière à PARIS (75116). Au travers des différentes missions réalisées, BECOUZE a une bonne connaissance des activités locales et régionales en particulier auprès des organisations de taille moyenne.
- **Une structure juridique simple** : notre activité de commissariat aux comptes s'exerce au travers de la société BECOUZE, S.A.S. au capital de 291 500 €uros, détenue par la S.A.R.L. ACCOUNTING & REPORTING. Cette S.A.R.L. est elle-même détenue par 13 associés, ces derniers disposent chacun d'une action BECOUZE, pour avoir la capacité à engager la S.A.S. par leur signature. Chaque associé est inscrit en tant que Commissaire aux Comptes auprès de la Cour d'Appel d'ANGERS (12) ou de VERSAILLES (1). Les personnes morales, BECOUZE et ACCOUNTING & REPORTING, sont inscrites auprès de la Cour d'Appel d'ANGERS.

### 1.1.2 Description du réseau en France (au sens de l'article 22 du Code de déontologie)

BECOUCZE est membre indépendant du réseau CROWE HORWATH FRANCE, association régie par la loi 1901, qui compte 22 membres adhérents, répartis sur 64 sites.

Ces entités sont inscrites à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elles sont toutes indépendantes et exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes.

<http://www.crowehorwath.net>

### 1.1.3 Description de la gouvernance en France

La gouvernance de BECOUCZE est assurée par un Comité de Direction de 5 associés, qui se réunit autant de fois que la situation l'exige. Il regroupe les fonctions de Direction Générale, Direction Financière, Direction des Ressources Humaines, Direction Qualité et Direction Informatique.

Le collège des associés signataires se réunit chaque lundi matin pour :

- Prendre de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement interne du Cabinet,
- Matérialiser les décisions d'acceptation des nouveaux mandats,
- Valider les projets d'opinions qui seront émises sur les dossiers sensibles,
- Valider les demandes d'informations transmises par le réseau en matière d'incompatibilité.

CROWE HORWATH FRANCE est une association qui a pour organes de gouvernance un Conseil d'Administration composé de 22 membres, tous associés des entités du réseau, et un Comité Exécutif de 7 membres choisis parmi ceux-ci.

L'animation est assurée par un cadre permanent et par des Commissions spécialisées.

Plus généralement, l'association CROWE HORWATH FRANCE est dotée d'une structure d'animation chargée :

- De s'assurer du respect des règles déontologiques par les Cabinets membres,
- De vérifier l'absence de conflits d'intérêts au niveau français,
- D'assurer la liaison avec CROWE HORWATH INTERNATIONAL.



## 1.2 Le Cabinet membre d'un réseau international

### 1.2.1 *Description du réseau international (au sens de l'article 22 du Code de déontologie)*

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est une association de droit suisse regroupant environ 200 Cabinets présents dans plus d'une centaine de pays (130) sur les cinq continents. Elle est classée dans les 10 premiers réseaux mondiaux selon le classement IAB.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est l'un des membres du FORUM OF FIRMS, organisation qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde.

Les métiers exercés par l'association sont les suivants :

- L'audit légal et contractuel,
- Les missions de fusion / acquisition (corporate finance),
- Les consultations en matière de risques liés à l'entreprise (risk consulting),
- Les taxes, en France et à l'étranger.

### 1.2.2 *Description de la gouvernance au plan international*

Le réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 10 personnes, tous associés de Cabinets membres. Le Comité exécutif est basé à NEW-YORK. Il est relayé par trois Directeurs exécutifs ayant respectivement en charge l'Europe/l'Afrique (EMEA), l'Amérique et l'Asie.

Une Direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêts.

## **2 - GESTION DES RISQUES**

### **2.1 Indépendance**

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein de BECOUZE. Elle prévoit de recueillir annuellement, de la part des associés comme de l'ensemble du personnel, une déclaration formelle d'indépendance. Ce point est par ailleurs régulièrement abordé lors des réunions hebdomadaires faites avec l'ensemble des collaborateurs.

Les contrôleurs qualité interne de BECOUZE valident la rotation des signataires sur les Entités d'Intérêt Public (EIP) et les Associations faisant appel Public à la Générosité (APG).

Lors d'une intervention sur un nouveau dossier, renseignement est pris sur les mandats de Commissaires aux Comptes et les éventuelles missions d'Experts-Comptables, tant sur ce dossier que sur ses filiales, afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêts. L'acceptation des missions est formalisée dans un document signé par les associés lors de la réunion d'associés hebdomadaire.

La Direction Qualité de BECOUZE confirme que ces règles d'indépendance ont été mises en place sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées.

### **2.2 Impartialité**

Dans l'exercice de leurs missions, les associés signataires de BECOUZE conservent en toutes circonstances une attitude impartiale. Ils fondent leurs conclusions et leurs jugements sur une analyse objective de l'ensemble des données dont ils ont connaissance, sans préjugé ni parti pris. Ils évitent toutes situations qui les exposeraient à des influences susceptibles de porter atteinte à leur impartialité.

L'acceptation des missions, telle qu'elle est formalisée pour les missions dans le cadre des procédures d'inspection (OTI), prend en compte de façon spécifique les risques d'impartialité. La charte d'indépendance signée chaque année intègre un engagement d'impartialité.

La Direction de BECOUZE confirme que ces règles d'impartialité sont mises en œuvre dans le référentiel établissant les exigences pour l'accréditation des organismes d'inspection selon la norme NF EN ISO/CEI 17020:2012.

### 2.3 Contrôle qualité

La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel. Elle s'impose :

- Au travers des normes et des Codes de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes et d'Expert-Comptable,
- Par notre implication dans les instances professionnelles (Compagnie des Commissaires aux Comptes ou Ordre des Experts-Comptables),
- Par notre souhait délibéré de mettre la qualité au cœur de nos métiers,
- Par le contrôle de la bonne application des procédures internes au travers d'un contrôle qualité interne structuré.

Pour ces raisons, nous avons conçu l'ensemble de notre système qualité par analogie à la norme ISQC1.

Les exigences de notre métier nous conduisent à recruter des collaborateurs jeunes et de qualité dans le cadre d'une relation qui s'inscrit dans la durée. Certains salariés sont inscrits dans le cadre du stage de l'expertise comptable (3 années, avec un volume d'environ 12 jours de formation par an et par stagiaire). Au 1<sup>er</sup> décembre 2016, 10 stagiaires, 4 mémorialistes et 5 diplômés sont salariés de BECOUZE.

Le système interne d'assurance et de contrôle qualité inclut des politiques et procédures dans les principaux domaines suivants :

Indépendance - Normes et méthodologie d'audit - Acceptation et maintien des missions - Planification et supervision des missions -  
Documentation des travaux - Confidentialité - Revue indépendante.  
Revue transversale de dossiers et de l'exercice professionnel des associés supervisée par les responsables qualité de BECOUZE.

Des contrôles de procédures peuvent être diligentés par les associations CROWE HORWATH FRANCE ou CROWE HORWATH INTERNATIONAL afin de s'assurer du respect de la charte qualité. BECOUZE a bénéficié d'un premier contrôle en 2007, préalablement à son admission au sein du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL et d'un second contrôle à la fin de l'année 2009.

Conformément à la réglementation applicable à notre profession, les Cabinets font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos instances professionnelles. BECOUZE a fait l'objet d'un contrôle qualité diligenté par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes en 2016, en application des dispositions de l'article L. 821-7 du Code de commerce, ainsi que d'un contrôle qualité diligenté par l'Ordre des Experts-Comptables en 2010.

BECOUZE a mis en place des processus permettant de communiquer les règles et procédures d'indépendance à tout le personnel. Ces règles et procédures font l'objet d'une veille attentive pour prendre en compte les évolutions réglementaires. Nous confirmons que l'indépendance a fait l'objet d'une vérification interne.

### 3 - ACTIVITES

#### 3.1 Chiffre d'affaires

Les Cabinets membres de CROWE HORWATH INTERNATIONAL ont réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'USD. Le chiffre d'affaires des Cabinets membres de CROWE HORWATH FRANCE s'élève à 102 M€.

Le chiffre d'affaires de BECOUZE (exercice clos le 30 septembre 2016) est de 10,4 M€. L'audit légal représente environ la moitié de l'activité, la seconde moitié correspondant à de l'expertise comptable, du conseil et de l'audit contractuel.

#### 3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du Cabinet

Le niveau de rentabilité de notre structure est un élément déterminant de son indépendance. Le niveau de dispersion des honoraires par client fait l'objet d'un examen spécifique permanent afin de s'assurer de cette indépendance au niveau économique.

#### 3.3 Liste des clients dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et établissements de crédit pour lesquels BECOUZE a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé

BECOUZE effectue une mission de contrôle légal dans les entités suivantes :

- CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU,
- PASSAT,
- DBV TECHNOLOGIES
- GENSIGHT BIOLOGICS.



## 4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES

### 4.1 L'équipe

Au plan international, CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte presque 33 000 collaborateurs. L'effectif du réseau en France s'élève à environ 1 200 professionnels.

Notre équipe est composée de 94 professionnels répartis comme suit :

▪ Commissaires aux Comptes	13	
▪ Managers	8	<i>dont 3 Experts-Comptables diplômés et 1 mémorialiste</i>
▪ Chefs de mission	9	<i>dont 2 Experts-Comptables diplômés, 3 mémorialistes et 2 stagiaires</i>
▪ Responsables de dossier	15	<i>dont 6 Experts-Comptables stagiaires</i>
▪ Collaborateurs	41	<i>dont 2 Experts-Comptables stagiaires</i>
▪ Administration & secrétariat	8	
▪ <b>Total</b>	<b>94</b>	

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaines de l'entreprise. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation (voir § 4.3) et sur l'évolution personnelle de chacun.

### 4.2 Les associés

BECOUBE compte 13 associés ayant le statut social de travailleurs non-salariés. La société BECOUBE (3 associés inspecteurs) est accréditée sous le numéro 3-1117 pour réaliser les missions d'attestation de présence et d'avis motivé sur la sincérité des informations RSE dans le rapport de gestion (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

La rémunération des associés est déterminée de façon fixe chaque année.

#### 4.3 La formation continue

BECOUBE établit annuellement son plan de formation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des associés, aux collaborateurs et au personnel administratif. L'associée en charge des Ressources Humaines et notre Responsable RH s'assurent que les actions, en matière de formation, sont conformes tant vis-à-vis des obligations réglementaires que de la politique qualité du Cabinet. En particulier, le coût investi dans la formation continue représente chaque année plus de 5 % des salaires de l'exercice (hors valorisation des heures des salariés en formation).

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions (CNCC, CEECCARA, EFE, Francis Lefebvre...). Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL. Un suivi des formations homologuées et non homologuées par le Comité Scientifique de la CNCC est réalisé et déclaré auprès de la CNCC chaque année avant le 31 mars pour l'année civile écoulée. Le suivi de formation de chaque collaborateur est effectué sur une base pluriannuelle, qui sert en particulier de base d'échange lors des demandes annuelles de formation, ou lors des entretiens professionnels annuels.

Pour assurer la cohésion des équipes et des savoirs, des formations techniques sont réalisées au sein du Cabinet pour l'ensemble des collaborateurs. Une formation d'actualisation des connaissances est réalisée chaque trimestre sur un support acquis auprès d'un prestataire. Le Cabinet a par ailleurs mis en place des séminaires (organisation interne) de rentrée destinés aux nouveaux salariés (4 journées), aux jeunes collaborateurs après 1 an puis 2 ans d'expérience (1 journée par niveau minimum) et enfin des séminaires dédiés aux responsables de dossier, chefs de mission et managers (1 journée).

Nous confirmons que la politique de formation continue exposée ci-avant permet de contrôler le respect des dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-61 du Code de commerce.

Fait à ANGERS, le 16 décembre 2016

Isabelle FAUCHER  
Présidente

Loïc de SAINT GEORGE  
Directeur Général